

# 2025 - Candidature résidence Arts Visuels

[à transmettre à residence@collectifdespossibles.fr](mailto:residence@collectifdespossibles.fr)

**Résidence de recherche et/ou création pour un.e artiste plasticien.ne au Collectif des Possibles.  
Candidature à présenter au plus tard le 15 mai 2025 inclus.**

Au sein du Parc de Wesserling, le Collectif des Possibles a pour mission de **développer et de partager un espace artistique et culturel, pluridisciplinaire, ancré dans son territoire et dévoué à la création.**

Situé dans la Vallée de la Thur, dans le massif Vosgien, le Collectif est au cœur d'un ancien site industriel, devenu aujourd'hui un centre économique et culturel. Entouré de montagnes et de forêts, le site se **caractérise aussi par sa dimension rurale.**

Pour en savoir plus sur le cadre exceptionnel de cette résidence artistique et sur notre Collectif, nous vous invitons à découvrir notre site internet : **[www.collectifdespossibles.fr](http://www.collectifdespossibles.fr)**.

La résidence se déroulera dans le bâtiment dit " la Visite " qui comporte une dizaine d'ateliers-lofts où vivent des artistes permanents de l'association. Ce bâtiment constitue le noyau dur du Collectif ; il sert autant de point de rencontre avec le public que de lieu de retrouvailles entre les membres habitant ici et alentour.

**Type de résidence : recherche et création en arts visuels**

**Durée de la résidence :** du 3 novembre au 19 décembre 2025

**Lieu de travail et d'hébergement fourni** (+ d'infos ci-dessous)

A noter que la Visite est le lieu de vie et de travail quotidien pour une dizaine d'artistes. Il est donc demandé aux artistes en résidence de respecter les lieux et ses occupant.e-s, en accord avec le règlement intérieur.

**Une bourse de recherche de 1500€ TTC** sera versée au début de la résidence sur présentation d'une facture (+ d'infos ci-dessous)

**Des frais de production** seront remboursés à hauteur de **500€ TTC** Le **Collectif des Possibles** prendra en charge les frais de déplacement pour un montant maximum de **60€ TTC**.

**L'accueil en résidence n'implique aucune obligation de résultat.** Il sera seulement demandé à l'artiste de prévoir à la fin de la résidence **un temps de restitution publique sur le projet mené.** La forme et le moment de

cet évènement public seront alors définis en concertation avec le Collectif, qui apportera son soutien pour l'organisation.

**Informations techniques sur les lieux de résidence et sur vos besoins** Nous encourageons vivement les artistes à être autonomes au niveau de l'outillage et du matériel.

Cependant, grâce aux membres actif-ve-s du Collectif et à nos partenaires, nous pouvons éventuellement trouver des solutions à certains problèmes techniques. N'hésitez pas à nous faire part au plus tôt des besoins spécifiques de votre projet, cela nous permettra de nous organiser pour y répondre au mieux.

Lors de la résidence, votre lieu d'hébergement et/ou de travail, selon votre projet, sera un loft situé au cœur des ateliers d'artistes du bâtiment dit "La Visite". Il est composé d'une grande salle de travail au rez-de-chaussée et de deux étages consacrés à l'hébergement (au total 155m<sup>2</sup>).

Pour le travail, vous pourrez éventuellement disposer aussi du Théâtre de Poche, salle non équipée située à côté de la Visite.

**Les photos et plan du loft et du théâtre sont consultables sur notre site :**

<https://collectifdespossibles.fr/le-collectif/#lieux>

**IMPORTANT** : Pour des raisons d'hygiène, nous demandons aux artistes d'apporter leur couvertures et linge de toilette. Les taies d'oreiller et draps-housse sont fournis. *Merci de nous faire savoir si vous avez des informations importantes à nous communiquer concernant vos besoins lors de votre séjour chez nous .*

**Temps de restitution en fin de résidence (date à préciser ensemble)** Nous demandons à l'artiste de prévoir une restitution publique sur le projet mené, même si le travail est encore en cours.

Ce temps de partage pourra prendre des formes diverses selon le projet et son avancée : lecture, étape de travail, discussion... Le Collectif s'engage à accompagner l'artiste dans la création, l'organisation, la logistique et la communication d'un tel moment.

Le nom, l'adresse e-mail et la photo associés à votre compte Google seront enregistrés lorsque vous importerez des fichiers et que vous enverrez ce formulaire

## VOS COORDONNÉES

Dans le cas d'une collaboration entre plusieurs artistes, cette fiche est à renseigner avec les coordonnées du référent principal du projet

Nom et prénom\*

---

Date de naissance\*

---

Nationalité\*

---

Email\*

---

Téléphone\*

---

Adresse\*

---

Code Postal\*

---

Ville/Commune\*

---

Numéro SIRET\*

*Nécessaire pour l'établissement de votre facture pour perception de la bourse*

---

Identification professionnelle

Merci de préciser votre statut et de renseigner le numéro approprié

Numéro d'identification

---

Statut\*

- Maison des Artistes
- AGESSA
- Micro-entreprise
- coopérative d'activité et d'emploi
- Autre :

Site internet, Facebook ou/et Instagram

---

Note d'intention (1000 mots max) + CV + dossier artistique\*

Un seul fichier. en pièce jointe

---

**Les liens audiovisuels** que vous souhaitez éventuellement partager : 3 vidéos/sons / durée 10 min max ; donnez le titre + le lien

---

Informations complémentaires : informations que vous souhaitez nous communiquer, concernant votre travail et/ou votre projet. **Le cas échéant, noms du collectif et/ou des autres artistes engagés dans le projet**